

# QUE FAIRE APRES UN ECHEC AU BAC ?

**Vous avez raté le fameux bac et toutes les portes vous semblent fermées. Pourtant il y a plus d'issues qu'on ne le pense alors ne vous découragez pas ! Nos pistes en fonction de votre série et de votre profil.**

## QUAND FAUT-IL REDOUBLER ?



Même si vous êtes découragé par votre échec, dites-vous que le redoublement est la première (et meilleure) solution à envisager. Même si vous n'en avez pas envie. En effet, chaque année, 8 redoublants sur 10 décrochent leur bac au deuxième essai. Il faut redoubler en particulier si :

- Vous êtes jeune : de 17 à 19 ans
- C'est votre premier échec
- Vous n'avez pas encore de projet professionnel précis.
- Vous êtes dans une série de bac général : vous n'avez aucune compétence professionnelle pour rentrer sur le marché du travail
- Vous n'êtes pas intéressé par les formations accessibles sans le bac évoquées ci-dessous.

**Pour que le redoublement soit gagnant**, tâchez toutefois de mettre toutes les chances de votre côté : **analysez vos faiblesses** (manque de travail, lacunes dans une matière, problème de méthodes, manque de motivation) et trouvez dès la rentrée **une stratégie pour les combler**. Un changement d'établissement est parfois bénéfique pour partir d'un nouveau pied et éviter l'impression de "déjà vu". Enfin, **tâchez d'accélérer dans la construction de votre projet professionnel**. Votre redoublement vous donne un an de plus pour mûrir et réfléchir à ce que vous voulez faire ensuite. Le bac n'est pas un but en soi et vous serez plus motivé si vous avez un vrai projet.

**Votre établissement ne veut pas vous reprendre ?** C'est son droit. Mais si c'est votre premier échec, il faut contacter votre rectorat qui est tenu de vous proposer un autre établissement dans l'académie.

## REPASSER LE BAC EN CANDIDAT LIBRE



Chaque année, des candidats malheureux choisissent de ne pas se réinscrire dans un établissement. Marre du bahut, des profs, des contrôles, etc. Dans ce cas, il faut **s'inscrire au bac à titre individuel** (ou "non scolaire") entre octobre et novembre auprès de son rectorat.

**Avantages** : vous avez le droit de conserver les notes supérieures à 10/20 que vous avez éventuellement obtenues. Et vous n'avez donc pas à les repasser. (Sur les modalités de conservation des notes, lire le [Bulletin officiel de l'Education nationale](#) )

**Inconvénients** : vous vous retrouvez seul(e) dans votre chambre, sans encadrement, sans stimulation pour travailler. C'est pourquoi le taux d'échec des candidats libres est élevé. D'autant que si vous avez échoué, c'est que vous aviez des lacunes.

Si vous chissiez malgré tout cette formule, prévoyez-donc de **vous faire aider** d'une manière ou d'une autre : prenez **des cours particuliers** ou des **cours en ligne**, travaillez en groupe, profitez des cours gratuits de langues donnés dans votre mairie ou des cours d'un "lycée du soir" qui prépare les adultes au bac [www.lycees-du-soir.org](http://www.lycees-du-soir.org)

Une école privée (Progress, [www.bacencandidatlibre.com](http://www.bacencandidatlibre.com)) propose à Paris des préparations à la carte pour les bacs ES et S : vous pouvez prendre des cours seulement dans une, deux, trois, ou toutes les matières. Les tarifs sont en fonction (au maximum, il faut compter dans les 3 600 euros pour l'année si vous faites toutes les matières). C'est un peu comme une boîte à bac, sauf que vous pouvez n'y aller que pour certaines matières et que vous pouvez conserver le bénéfice de vos notes antérieures supérieures à 10 puisque vous êtes candidat libre. Intéressant si l'on n'a que quelques matières à repasser. Les taux de réussite sont bons : 90% en général.

## LES MODULES DE REPRESENTATION A L'EXAMEN PAR ALTERNANCE (MOREA)

Si vous avez échoué déjà 2 fois, vous pouvez peut-être bénéficier du dispositif MOREA mis en place dans chaque académie par l'Education nationale. Vous êtes regroupé avec des élèves dans la même situation et l'on vous propose de représenter le bac en candidat libre, tout en gardant un statut scolaire :

- Vous pouvez **conserver vos notes supérieures à 10/20** obtenues à la session précédente,
- Vous travaillez les matières que vous représentez dans **des ateliers animés par des profs volontaires** : par exemple, vous suivez un module de maths et un autre d'économie.
- Vous **travaillez en alternance**, souvent dans l'Education nationale (dans l'administration, à la bibliothèque d'un lycée, à la cantine, etc.). Ou bien vous devez faire un stage ou deux en entreprise en lien avec votre projet professionnel. Ainsi vous ne stagnez pas, vous avancez en maturité. Mais vous devez être autonome et organisé pour réussir.
- Parfois on vous demande de compléter l'enseignement par un cours par correspondance avec le CNED.
- Vous êtes suivi par un tuteur, souvent un CPE ou un enseignant qui vous aide à vous préparer.
- Pour bénéficier de ce dispositif, il faut **d'abord s'adresser à son établissement ou se renseigner au rectorat auprès de la Mission générale d'insertion (MGI)**. Souvent les modules MOREA sont proposés dans un seul établissement de l'académie et ne sont mis en place qu'à la rentrée en fonction de vos demandes.

Si jamais vous ne pouvez aller dans l'établissement où se fait le parcours MOREA, on peut vous proposer un parcours individualisé dans votre lycée dans les mêmes conditions (statut scolaire, candidat libre, assistance à certains cours, suivi d'un tuteur). Il faut donc absolument vous signaler !

## S'INSCRIRE EN BTS



Le brevet de technicien supérieur (BTS) est un diplôme en deux ans reconnu par l'Etat qui se prépare en général dans des lycées ou des écoles privées (sous contrat ou hors contrat). Le bac n'est pas indispensable pour s'inscrire en BTS, en tout cas dans les établissements privés, dans les filières commerciales en particulier (Les BTS commerciaux). Lorsque vous aurez votre BTS, personne ne vous demandera si vous avez le bac. Toutefois, la plupart des écoles vous proposeront de vous représenter en candidat libre au bout de la première année de BTS.

- Les BTS commerciaux (management des unités commerciales, Négociation relations clients, banque...) offrent des débouchés intéressants et nombreux en ce moment (on manque de commerciaux), de même que les BTS informatique (informatique de gestion) ou de comptabilité. Nos conseils Visez une inscription en BTS si :
- La spécialité correspond au projet professionnel que vous aviez avant l'échec au bac.
- le BTS correspond à votre profil (envies, caractère, filière d'études). En comptabilité il faut aimer les chiffres, en banque ou négociation relations clients il faut aimer convaincre le client, en MUC être accueillant, etc.
- Vous avez préparé un bac technologique ou un bac professionnel
- Vous avez 20 ans ou plus et voulez aller vers la vie professionnelle
- vous avez raté le bac "de justesse" : vous avez donc le niveau qu'il faut pour décrocher votre BTS. Sinon, mieux vaut redoubler.
- Choisissez une école qui ait des bons résultats d'examen : dans la moyenne ou au-dessus
- Si l'école est trop chère pour vous, préparez le BTS en alternance, ce que la plupart des écoles proposent maintenant. Ou si l'alternance vous fait peur (ou que vous ne trouvez pas d'entreprise), faites une première année en formation classique et la deuxième année en alternance.
- Choisissez une école qui propose une poursuite d'études à bac + 3. Vous pouvez aussi trouver quelques écoles de commerce qui proposent tout un cursus jusqu'à bac + 5, en commençant par le BTS. (L'IDRAC, l'ISEG...).
- Méfiez-vous des secteurs plus délicats pour l'emploi : la communication, le journalisme, les études d'arts... Les débouchés sont rares et le BTS rarement suffisant pour trouver un emploi.

## TROUVER UNE FORMATION OU UN METIER QUI N'EXIGE PAS LE BAC



Un certain nombre de formations exigent seulement le "niveau bac" : avoir fait une terminale et présenté le bac mais pas forcément l'avoir réussi. En particulier, tous les secteurs qui cherchent à recruter. Ils proposent de nombreuses formations, souvent en

alternance (apprentissage ou professionnalisation), qui débouchent sur des métiers intéressants.

## COMMERCIAL

- les Instituts de force de vente (IFV) des Chambres de commerce et d'industrie proposent des formations de 9 mois à la vente, très appréciées des entreprises. Il faut avoir le permis B, passer des tests et un entretien. On débouche sur même type de poste qu'après un BTS commercial.

## BTP

- Les entreprises du secteur bâtiment ou travaux publics proposent de nombreuses formations aux métiers de chef de chantier ou autres spécialités en contrat de professionnalisation ou d'alternance. Voir la Fédération française du Bâtiment ([www.ffbatiment.fr](http://www.ffbatiment.fr) ou [www.capeb.fr](http://www.capeb.fr) ou [www.capeb.fr](http://www.capeb.fr) ou [www.ccca-btp.fr](http://www.ccca-btp.fr) (pour l'apprentissage).
- L'ESITC (Ecole supérieure d'ingénieur des travaux et de la construction), école d'ingénieur privée spécialisée, a une section en deux ans pour former des "conducteurs de travaux" en alternance. Le niveau bac STI ou S est conseillé.

## AERIEN

- Pour être hôtesse de l'air ou steward, on vous demande le niveau bac, deux langues dont un très bon niveau d'anglais, des expériences dans l'accueil et le contact clientèle, un Certificat de formation à la sécurité (CFS) qui se prépare en un mois dans des centres privés agréés. Toutefois, la crise économique de 2009 a fortement touché le transport aérien et les embauches dans les compagnies ont été brusquement stoppées.

Pour être agent d'escale en aéroport, même profil, mais les débouchés se raréfient. formations dans des centres privés en quelques semaines. Les débouchés sont plus larges dans le secteur du fret et de la logistique. Lire notre article.

## TRANSPORTS

la formation de technicien supérieur en transport de personne (en formation initiale ou alternance) vous donne en 9 mois un titre professionnel de niveau bac + 2 qui prépare à des métiers dans l'exploitation des réseaux de bus, trams, trains. Bons débouchés vers métiers de responsabilité. Lire notre article

## ARMEES

Les trois armées proposent des formations accessibles à niveau bac sur divers types de métiers :

- Armée de terre : [www.recrutement.terre.defense.gouv.fr](http://www.recrutement.terre.defense.gouv.fr)
- Armée de l'air : [www.recrutement.air.defense.gouv.fr](http://www.recrutement.air.defense.gouv.fr)
- Marine : [www.marinerecrite.gouv.fr](http://www.marinerecrite.gouv.fr)

## SPORT –

### **Le brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES) n'exige pas le bac mais un très bon niveau en sport**

Pour rechercher un secteur qui vous plairait ou avoir une idée, consultez notre rubrique sur les métiers qui recrutent

## PREPARER UNE CAPACITE EN DROIT OU EN GESTION



Ce sont pour l'instant les deux seules façons d'accéder à l'université directement après votre échec mais attention : c'est une voie étroite et difficile que nous ne conseillons qu'à des profils particuliers très motivés.

La capacité en droit, se prépare dans une cinquantaine d'universités en deux ans. Avec votre capacité, vous pouvez accéder... à une première année de droit (seulement) ou de DUT Carrières juridiques. Mieux vaut donc redoubler et décrocher son bac, vous perdez moins de temps. En plus, le taux d'échec en 1re année de capacité est de 80%.

A choisir uniquement si :

- Vous êtes déscolarisé ou ne pouvez absolument pas refaire une terminale

- Vous avez un bon niveau de français, de logique, d'expression, d'orthographe (niveau bac général ou plus)
- Vous êtes sûr(e) d'aimer le droit et de vouloir faire une fac de droit - Vous êtes prêt à faire des études longues.

La **capacité en gestion des entreprises** se prépare en deux ans à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Caen. C'est un "Diplôme d'Université" (DU) beaucoup plus professionnalisant que la capacité en droit : il vous permet de rentrer directement sur le marché du travail comme assistant d'un chef de PME, ou cadre intermédiaire en entreprise. Ou de poursuivre en IUP (institut universitaire professionnel) vers un bac + 4 puis bac + 5.

**Originalité de la formule** : on peut préparer ce diplôme soit en "semi-présentiel" (cours le vendredi soir et le week-end + cours en ligne) si on habite la région de Caen, ou entièrement à distance avec le CNED (coût : 800 euros env.). Cela permet donc d'avoir un emploi en même temps. On peut se faire financer la formation par son entreprise ou comme demandeur d'emploi. Bonne alternative aux BTS commerciaux. Formation d'excellente qualité : les IAE sont considérées comme des concurrents des grandes écoles de commerce.

#### Notre conseil :

- Si vous avez le profil "gestion", c'est une formule à explorer (se renseigner absolument)
- Peut convenir aux plus âgés d'entre vous, ayant déjà une expérience significative du monde de l'entreprise (stages, alternance)
- L'enseignement à distance exige de l'autonomie et de la maturité (il faut travailler seul)...

## ALLER ETUDIER AU QUEBEC



Le Québec a des programmes d'études techniques supérieures qui correspondent à nos DUT ou BTS. Mais contrairement à la France, on y accède dès la fin de première ou le passage en terminale : le bac n'est donc pas nécessaire.

La formation dure trois ans et se déroule dans des Cégep (collège d'enseignement général et professionnel) répartis dans tout le Québec. Il y a 130 spécialités techniques depuis la biologie, la diététique, la foresterie, l'horticulture, jusqu'au technologies plus "dures" comme l'aéronautique, le génie mécanique, les télécommunications, en passant par le travail social, la gestion, l'informatique, le tourisme, ou l'animation 3D.

La pédagogie est particulièrement conviviale, avec des petits groupes d'étudiants proches des enseignants, des stages rémunérés en entreprise, le tout en français mais dans un environnement étudiant nord-américain. Vous obtenez un diplôme d'Etat reconnu... au Québec.

Il faut donc avoir un projet d'immigration à plus long terme pour prendre cette voie mais pourquoi pas? Les Français sont les bienvenus car le Québec manque de bras. Concrètement, vous pouvez consulter le site de chaque CEGEP pour connaître ses programmes : 43 sont francophones, 5 anglophones. Ensuite vous devez présenter votre demande d'admission avant le 1er mars pour la session débutant fin août et avant le 1er novembre pour celle débutant en janvier. Des places restent toutefois vacantes dans certains programmes au début de l'été pour un début fin août.

**Renseignements** : [www.cegepinternational.qc.ca](http://www.cegepinternational.qc.ca)

## APRES UN ECHEC AU BAC PROFESSIONNEL



Vous pouvez suivre les conseils donnés ci-dessus, avec quelques particularités :

- Vous avez **déjà des compétences professionnelles** dans une spécialité. Si vous ne voulez pas redoubler mais poursuivre par exemple en BTS, vous êtes mieux placé que d'autres étudiants pour intéresser des entreprises et **préparer votre BTS en apprentissage**. Il faut toutefois trouver une école (privée) qui accepte de vous prendre : vous devez avoir un bon dossier scolaire pour avoir des chances de réussir.
- Si vous choisissez de redoubler (ce qui est souvent le meilleur choix), vous avez l'immense avantage de **pouvoir garder les notes de bac supérieures à 10** obtenues à la session précédente
- Vous avez aussi **le droit de repasser le bac dans le cadre de la formation continue** (comme salarié) ou **à distance** (par correspondance avec le CNED) : dans ce cas, vous pouvez présenter toutes les épreuves en une fois ou de façon progressive (seulement certaines matières une année, et les autres une autre année) de façon à étaler l'examen sur plusieurs années. Pour échanger avec d'autres candidats malheureux, recevoir des tuyaux, savoir comment d'autres ont rebondi, participez à notre forum de discussion : [Echec au bac : comment le vivre ?](#)